

LA
SEMAINE RELIGIEUSE
 DE MONTRÉAL

SOMMAIRE

I Au prône, offices de l'église, titulaires d'églises paroissiales. — II Lettre pastorale de M. l'Archevêque de Montréal, annonçant un congrès eucharistique régional à Sainte-Thérèse de Blainville. — III Dom Marie-Antoine, abbé cistercien de Notre-Dame-du-Lac à Oka. — IV Importante décision de la Sacrée Pénitencerie apostolique. — V Le commissaire du Tiers-Ordre. — VI Prières des Quarante-Heures.

AU PRONE

Le dimanche, 17 août

On annonce:

La fête de S. Barthélemy et la mémoire du S. Coeur de Marie.

La neuvaine de la Nativité commence le 30 août pour finir la veille de la fête, ou le 5 septembre, pour finir le 13, veille de la solennité (1).

OFFICES DE L'ÉGLISE

Le dimanche, 17 août

Depuis le mois de mai 1911, on peut chanter la messe votive des fêtes remises au dimanche, dans les chapelles (semi-publiques) de communauté, ce qui n'était permis précédemment que dans les chapelles publiques et les églises.

Messe de l'ASSOMPTION, double de 1^e cl. (comme le 15) ; mém. de saint Joachim et du 14^e dim.; préf. de l'Assompt.; dernier Ev. du dim. — Aux II vêpres, mém. 1^o de saint Roch (I v.), 2^o de saint Joachim, 3^o du dim.

(1) En faisant cette neuvaine, même privéement, chaque fidèle peut gagner : 1^o 300 jours d'indulgence à chaque exercice ; 2^o une indulgence plénière en se confessant, en communiant et en priant (n'importe où) aux intentions du pape, l'un des jours de la neuvaine, ou des huit jours qui la suivent.